

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Religion 3			
Code	PEPS3B78PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) Laetitia VERCROYSE (laetitia.vercroyse@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B78PSA Religion 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B78PSA Religion 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion			
Code	6_PEPS3B78PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) Laetitia VERCROYSE (laetitia.vercroyse@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Approfondissement de la didactique du cours de religion: questionnement religieux - ouverture à la pluralité des cultures et religions - intelligence du christianisme - ouverture aux questions de vie sociale - découvrir son identité
- Approfondissement de la mise en œuvre didactique des récits bibliques et des données de la foi.

Prérequis

Matière vue en première et deuxième.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquérir une connaissance approfondie de l'esprit et du contenu du programme de religion.
Préparer et réaliser de manière approfondie des séances d'éveil en religion en respectant le programme.
S'approprier les ressources disponibles pour l'éveil religieux.
S'approprier le langage symbolique et le questionnement religieux.
Faire preuve de créativité.
Réaliser du matériel pédagogique adapté.
Justifier ses choix d'un point de vue pédagogique et psychologique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Apprentissage de la méthodologie (théorique et pratique)
Analyse de récits bibliques utilisés avec les enfants.
Approfondissement de la foi de l'Eglise et questionnement des convictions religieuses et philosophiques.
Questions pratiques liées à la mise en œuvre du nouveau programme de religion.

Démarches d'apprentissage

Observation de séquences d'apprentissage des enfants : - Analyse de celles-ci
- Compréhension des finalités de celles-ci
- Maîtrise de données du programme intégré - Réalisation d'activités d'éveil religieux lors des stages
- Auto-évaluation de celles-ci
- Encadrement individualisé - Cours magistral
- Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Un accompagnement personnel - aide ponctuelle en fonction de la demande des étudiants. Des séances de mise à

niveau sont possibles en fonction des besoins.

Sources et références

Bible

La Bible, elle se raconte !, Cécile Turiot et Isabelle Lessent

Nouveau programme de religion (2021)

Programmations "Pour trouver Dieu (Effata)" - "Grain de sel, graines de vie" (Mosaïque)

Pédagogie "Godly Play" - Pédagogie "Lagarde"

Encyclopédie Théo - La spiritualité de l'enfant, Rebecca Nye

Philiation: Phil moi le sens chrétien de l'existence, Mediel

Syllabus

Notes de cours

Recherche documentaire personnelle.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Bible.

Syllabus/Notes de cours.

Méthode « pour trouver Dieu » Effata, CDD Namur.

Godly play

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sous la forme de travaux, en janvier et en juin. Préparation des activités d'éveil religieux pour les stages.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20				
Période d'évaluation			Trv	80	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).